



Bienvenue à la Ville de Mirabel!

Tu souhaites faire partie d'une municipalité dynamique et en pleine expansion?
Tu aimes travailler dans un environnement qui favorise la collaboration et le travail d'équipe?
Les défis te motivent et tu aimes faire avancer les choses?
Ça tombe bien, nous sommes à la recherche d'une perle!

Comptant près de 68 000 citoyens, parmi les plus jeunes de la province, Mirabel est la 18^e ville en importance au Québec et est reconnue pour la qualité de vie, les grands espaces et la proximité de la nature.
Viens rejoindre une municipalité pleine de vie, on a hâte de te parler!

À Mirabel, on M la vie!

Urbaniste

No de concours : J0825-0241

Titre du poste : Urbaniste
Service : Aménagement et urbanisme
Domaine d'emploi : Urbanisme
Statut : Personne salariée régulière à temps plein
Nombre de poste : 1
Numéro de concours : J0825-0241

Nature du travail :

La Ville de Mirabel est à la recherche d'une personne dynamique et prête à relever des défis pour remplir la fonction d'urbaniste à titre de personne salariée régulière à temps plein au sein du Service de l'aménagement et de l'urbanisme.

Relevant du directeur du Service, le titulaire du poste est appelé à effectuer les tâches ci-dessous:

- Assure le traitement des demandes d'autorisation auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec;
- Rédige des sommaires décisionnels à l'intention du Conseil municipal en regard des demandes d'autorisation de la CPTAQ;
- Effectue les analyses réglementaires urbanistiques et prépare les dossiers soumis au CCU en plus de coordonner les inspections et de s'occuper de leur suivi;
- Analyse les projets de développement résidentiel, commercial et industriel pour assurer la qualité du développement, suggère des modifications lorsque requis dans le but de bonifier un projet;
- Émet les permis commerciaux, industriels et institutionnels;
- Participe activement à la planification et à la réalisation de divers projets d'aménagement ou de réglementation au sein du comité de planification;
- Assure un rôle de personne-ressource auprès des inspecteurs des bâtiments pour les projets agricoles, commerciaux, industriels et institutionnels;
- Participe à la réalisation d'activités relatives à l'amélioration de la qualité architecturale du cadre bâti ainsi qu'à la protection et la mise en valeur du patrimoine;
- Effectue toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

Exigences :

- Détenir un baccalauréat en urbanisme;
- Être membre de l'Ordre des Urbanistes du Québec;
- Posséder un minimum de trois (3) années d'expériences pertinente dans le domaine municipal;
- Connaissance de la Loi sur la protection du territoire agricole et des activités agricoles;
- Connaissance de la LAU;
- Bonne connaissance en informatique;
- Connaissance du logiciel « Le gestionnaire municipal (PG) » (atout);
- Connaissance approfondie des procédures de la CPTAQ.

Conditions de travail :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

Le taux horaire de l'échelon 1 est de 43,52\$ et de l'échelon 7 de 52,09 \$

INSCRIPTION

Pour visualiser l'offre d'emploi, veuillez suivre le lien hypertexte suivant :

<https://clients.njoyn.com/CL4/xweb/xweb.asp?tbtoken=Zl5cRxpfdVB1EXEDN1xcYE9KBGloaVUpeiNMW10KCHkuUTVvLUofc2EBd0UYGhJTtnVgF3Y%3D&chk=ZVpaShM%3D&clid=71754&page=jobdetails&jobid=J0825-0241&BRID=EX421059&SBDID=1&LANG=2>

Pour postuler, vous devez au préalable créer votre profil dans la section « Mon Profil » avant la date de fin d'affichage et appuyer sur le bouton « Postuler maintenant » au bas de l'écran. Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises via le site Internet de la Ville de Mirabel et être accompagnées d'une lettre expliquant votre intérêt pour ce poste. Toute candidature incomplète ou reçue par courriel, par télécopieur ou par courrier sera refusée.

La Ville de Mirabel propose un environnement de travail où le respect, la diversité, l'équité et l'inclusion sont des valeurs premières. Nous invitons toutes personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, n'hésitez pas à nous faire part d'arrangements spéciaux nécessaires, advenant que vous soyez invités à un processus de sélection.

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'en alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.